

Pour améliorer votre résidence principale, le maintien à domicile et le locatif à l'année



PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Réaliser des travaux d'économie d'énergie et d'adaptation du logement

Bénéficiaires :

- Propriétaires, usufruitiers

Bâtiment concerné :

- Votre résidence principale si elle a plus de 15 ans

Conditions :

- Vos revenus ne dépassent pas certains plafonds
- **Ne pas avoir bénéficié de prêt à taux 0% pour l'achat du logement (sauf éco-prêt)**
- Travaux exécutés par des professionnels (fourniture et pose)

Subventions : de l'Anah et du Conseil Général

- Subventions de l'Anah suivant la réglementation en vigueur
- Pour des travaux de sortie d'insalubrité, subvention spécifique de l'Anah et du Conseil Général de La Charente Maritime

PROPRIETAIRES BAILLEURS

Valoriser votre patrimoine locatif



Bénéficiaires :

- Propriétaires bailleurs
- Propriétaires de logements ou de locaux vacants
- Investisseurs : SCI, associations, particuliers

Bâtiments concernés :

- Logements loués ou vacants de plus de 15 ans
- Autres locaux de plus de 15 ans après avis

Conditions :

- Engagement de location de 9 ans en résidence principale et en loyer maîtrisé
- Travaux exécutés par des professionnels

Subventions : de l'Anah, la Communauté de Communes du BASSIN de MARENNES, la Région, le Conseil Général

- Subventions de l'Anah suivant la réglementation en vigueur et selon le loyer appliqué
- **Subventions spécifiques** pour les logements à loyer très social
- **Avantages fiscaux** selon le projet

Subventions spécifiques complémentaires

- Éco prime selon la performance énergétique du logement après travaux, subvention de l'Anah
- Subvention de la Communauté de Communes du BASSIN de MARENNES pour la reconversion des logements saisonniers et des logements vacants en logements locatifs conventionnés à l'année

ATTENTION : LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS ETRE COMMENCÉS AVANT D'AVOIR L'ACCORD DE SUBVENTIONS

RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes
DU BASSIN DE MARENNES
10, rue du Maréchal FOCH
17 320 MARENNES
05 46 85 98 41



HABITAT ET DEVELOPPEMENT
Boulevard Réaumur
85 013 LA ROCHE SUR YON
Philippe POUILLAIN
06 14 02 18 74

